



RANDONNEE LIBERTE 2019

## VAGABONDAGES D'EXCEPTION : VERCORS PETIT PARADIS...

**Randonnée itinérante en liberté  
5 jours, 4 nuits, 5 jours de marche**

Ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de **Vagabondages**, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps : implantation et vie de nos équipes en milieu rural, implication dans la vie locale et ses projets, respect de l'environnement. Voici donc un séjour des « **Artisans de la randonnée** ».

Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble. Forts de ces engagements, nous avons concocté les séjours **Vagabondages d'Exception** où les retombées locales et l'impact environnemental sont pris en compte dans chacune des composantes de la randonnée (hébergement, repas, accès, transport des bagages, etc.).

Aujourd'hui, les séjours **Vagabondages d'Exception** vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

### NOS POINTS FORTS :

- **Arcanson** est ancré dans le Vercors depuis 1985 et participe activement au développement durable au sein de différents réseaux du Parc naturel régional du Vercors.
- L'immersion totale dans la vie du Parc grâce à une soirée avec un accompagnateur, la liste de tous les producteurs labellisés par le Parc.
- Un numéro d'urgence pour joindre, durant tout le séjour, l'organisateur local de celui-ci.
- Un circuit accessible complètement par les transports en commun depuis chez vous.

# PROGRAMME

## **Jour 01 :**

### **Autrans-Méaudre en Vercors – La Molière**

Rendez-vous à Méaudre où vous êtes accueillis de façon personnalisée par le créateur du circuit. Il vous remet le dossier de randonnée complet comprenant un descriptif du parcours, les **cartes IGN prêtées** avec l'itinéraire surligné et un bon d'échange (dossier peut être envoyé à l'avance).

Votre itinéraire de la semaine démarre depuis le village d'Autrans, vous gagnez les balcons de l'Isère où jadis on « passait le bois ». Après le sentier sportif des crêtes, vous découvrez un panorama exceptionnel sur les Alpes puis cheminez le long de l'alpage de la Molière sous le tintement des clarines des quelques 300 génisses !

Vous pouvez choisir la version plus courte qui vous mènera à la cascade du Bouchet puis cheminera par un fabuleux sentier en épingle jusqu'au point d'orgue de la randonnée : le panorama sur les Alpes juste à la sortie du bois.

Dénivelée : + 900 m, - 400 m

Longueur : 20 km

Horaire : 5 h à 6 h

Dénivelée : + 650 m, -180 m

Longueur : 8 km

Horaire : 3 h 30

**NB :** Si vous avez choisi la formule « avec transport des bagages » :

L'auberge qui vous accueille n'est pas accessible en taxi, ainsi vous portez un sac d'affaires réduites pour la nuit (idem pour le lendemain). Vous retrouvez l'ensemble de vos affaires au prochain hébergement.

### **Moments d'Exception :**

*Sentier en balcon de l'Isère par le GR 9 pour découvrir un panorama intégral du Jura à la Chartreuse puis du mont Blanc jusqu'aux Écrins.*

*Une nuit en auberge en plein alpage.*

## **Jour 02 :**

### **La Molière – Lans en Vercors**

Les vacances sont souvent l'occasion de vivre des moments inoubliables, hors du commun. Si vous le souhaitez, levez-vous tôt et admirez le lever de soleil face aux Alpes. Une petite balade quand la vie s'éveille s'impose ; le temps prend alors une autre dimension...

Puis de retour au refuge, Josy vous accueillera avec son fabuleux petit-déjeuner avec du pain maison.

Vous passerez de l'alpage de la Molière à celui des Allières par une descente progressive sur le Val de Lans. Une halte dans l'un des vieux hameaux du village tout près du vieux Moulin, puis vous grimpez jusqu'à l'Auberge.

Dénivelée : + 640 m, - 760 m

Longueur : 18 km

Horaire : 5 h

### **Moments d'Exception :**

*Le lever de soleil sur la chaîne des Alpes et les marmottes qui s'éveillent en même temps.*

*Le pain croustillant de Josy pour accompagner votre petit-déjeuner !*

**Jour 03 :****Lans en Vercors – Villard de Lans**

Exceptionnelle traversée en balcon du Val de Lans par le sentier Gobert. Vous gravirez le col Vert sur les pas des Colporteurs qui passaient sur le dos des vaches locales - « la Villarde » - les épices et autres denrées en provenance de la vallée.

Sur le chemin du retour, vous ferez le détour par la cascade de la Fauge, puis traverserez le Pont de l'Amour.

Dénivelée : + 600 m, - 880 m

Longueur : 14 km

Horaire : 5 h

**Moments d'Exception :**

*La cascade de la Fauge où l'on se faufile entre la cascade et la roche : fraîcheur et brumisateurs assurés.*

*L'ascension du col Vert pour découvrir les Balcons Est et le Trièves.*

*Le sentier Gobert avec une grande variété d'ambiance sur la même étape.*

**Jour 04 :****Villard de Lans – Villard de Lans**

Détente dans votre chambre d'hôtes et découverte du village de Villard de Lans.

Moment d'exception : à 16 h, notre accompagnateur vous guidera pour une randonnée au soleil couchant dévoilant la vue sur l'ensemble du massif du Vercors. Partage d'un dîner pittoresque en pleine nature préparé par votre guide.

Plus bas, la capitale des Alpes : Grenoble s'illumine peu à peu. Il est temps de prendre le chemin du retour dans une toute autre ambiance : la randonnée nocturne.

Dénivelée : + 400 m, - 400 m

Longueur : 8 km

Horaire : 4 h

**Moments d'Exception :**

*Une randonnée guidée en fin d'après-midi, puis sous les étoiles, au clair de lune.*

*Un repas en plein air au soleil couchant.*

**Jour 05 :****Villard de Lans – Autrans-Méaudre en Vercors**

D'une vallée à l'autre, par les crêtes de Croix Chabaud pour rejoindre Autrans-Méaudre en Vercors et son agriculture particulièrement variée. Ici pas moins de six producteurs vendent directement à la ferme le fruit de leur travail. On y trouve fromage de chèvre, de vache, confitures, miel et plantes aromatiques ou encore viande de bœuf et de porc biologiques.

Vous terminerez votre périple par le sommet des tremplins de sauts à ski d'Autrans, offrant une sensation toute particulière et une vue imprenable sur le village d'Autrans

Dénivelée : + 650 m, - 740 m

Longueur : 17 km

Horaire : 5 h 30

**Moments d'Exception :**

*La sensation au sommet des tremplins de saut à ski.*

NB : Nous pouvons être parfois conduits à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué, soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers dégradés - météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

# LA CHARTE VAGABONDAGES D'EXCEPTION

## NOS ENGAGEMENTS :

### Organisation :

- Le séjour prend en compte dans son organisation des **critères de développement durable** (préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales, optimisation des retombées économiques de manière à ce qu'elles profitent en priorité au pays et à ses habitants, etc.).

- L'organisation intègre une **collaboration avec les institutions locales du tourisme et / ou de l'environnement**. Cette collaboration est particulièrement effective dans le cas d'espaces protégés (Parcs Naturels régionaux, Parcs nationaux, réserves naturelles, etc.).

### Hébergement :

1) Les hébergements choisis présentent un cadre architectural local ou particulièrement agréable, de préférence en matériaux traditionnels. Un soin particulier y est apporté en termes de décoration intérieure et extérieure. Situés en pleine nature ou dans des villages préservés, ils sont implantés dans des lieux calmes et reposants. Outre leur propreté, ces hébergements s'avèrent confortables et bien équipés par rapport à leur gamme (hôtel, gîte, ...) et leur niveau de classement. Ils sont de taille modeste et ils proposent des services spécifiques à l'activité de randonnée (lavage et séchage possible des affaires par exemple).

2) L'hébergeur réserve à ses hôtes un accueil attentif, chaleureux et convivial. Il est disponible à leur égard afin de partager avec eux les valeurs qui l'animent (et son investissement sur le territoire). Le randonneur aura alors un apport de connaissances très variées provenant de différents horizons sur le territoire qu'il découvre durant son séjour.

3) Les hébergements choisis mettent en place une **démarche responsable par rapport à l'environnement** (tri sélectif, économie d'énergie et d'eau, achat de produits responsables...). Lorsque le choix d'hébergement responsable n'existe pas, Vagabondages incite l'hébergeur à mieux prendre en compte la dimension environnementale.

4) Au moins une **attention particulière** (boisson de bienvenue ou d'après repas, attention dans les chambres, cadeau de recette traditionnelle...) est offerte par l'hébergeur aux participants du séjour Vagabondages d'Exception. Cette attention sera adaptée au type de séjour (notamment liberté ou accompagné).

### Restauration :

1) La restauration proposée au client utilise majoritairement des **produits locaux de saison**, du terroir et / ou issus de l'agriculture biologique. Elle est composée, pour une partie au moins, à partir de **recettes locales**. Les petits déjeuners sont copieux et intègrent des produits locaux (pains, confiture, beurre, produits salés, laitages, céréales...).

2) Les repas proposés ainsi que les pique-niques sont satisfaisants en termes de qualité et de quantité (ni trop, ni trop peu). Ils sont **variés** tout au long du séjour et **équilibrés** (présence suffisante de fruits et légumes notamment). Dans les pique-niques, **l'eau en bouteille plastique, les emballages individuels, les portions toutes prêtes et l'utilisation de plastique jetable** sont évités au maximum.

**Accompagnateur** (dans le cadre des randonnées accompagnées) :

- 1) L'accompagnateur prend en compte dans ses attitudes et son discours la **préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales**.
- 2) La taille du groupe est définie avec un **maximum de 12 personnes**.
- 3) L'accompagnateur est attaché à la région et possède une **parfaite connaissance du territoire** sur lequel il évolue. Il peut s'exprimer sur de nombreux sujets liés à ce territoire (milieu naturel, vie locale, histoire...).
- 4) L'accompagnateur contribue à **créer naturellement du lien** entre les membres du groupe, les prestataires et la population locale rencontrés durant le séjour, dans le respect de chacun.

**Dossier de randonnée** (dans le cadre des randonnées liberté) :

- 1) Les documents proposés présentent une **information sur l'environnement, la culture et les produits locaux**.
- 2) Chaque hébergement est décrit de façon détaillée avec **l'avis du créateur du circuit**.
- 3) Un porte-carte est fourni. Une réflexion sur la **nature des matériaux** du dossier de randonnée (pochettes de randonnée, étiquettes bagages, ...) et sur leur **réutilisation** est d'ores et déjà engagée.

**Transports** :

- 1) L'organisation du séjour privilégie les **arrivées et départs en transport en commun**.
- 2) Dans le cas des circuits liberté, tout est fait pour **mutualiser les déplacements** liés aux transports des bagages. Deux formules dans nos séjours, **avec ou sans portage des bagages**, seront systématiquement proposées. Des **solutions alternatives** au transport des bagages (animaux de bât, Carrix, etc.) pourront être proposées.

**Évolution de la charte Vagabondages d'Exception** :

La présente charte est appelée à évoluer **chaque année** en prenant en compte l'expérience, mais aussi les réactions des rando'acteurs.

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

Un accueil personnel vous sera réservé à votre arrivée à **Autrans ou Méaudre, à 9 h**, le jour 01.

Arrivée possible à la mi-journée suivit d'une randonnée adaptée.

## ***Vagabondages d'Exception :***

Votre lieu de prise en charge a été choisi en fonction des possibilités d'accès en transports en commun.

**Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute :**

**Appelez le 04 76 95 23 51.**

## **Accès voiture :**

\* **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Au rond-point, prendre à droite et traverser le barrage sur l'Isère. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, au rond point de Jaume, prendre à droite la D 106 pour le centre du village d'Autrans.

\* **En venant du Sud** par Valence, prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Au rond-point, prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard-de-Lans ». Puis suivre Suivez Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Suivez ensuite la direction de Grenoble, Lans en Vercors par la D531. Au rond point de Jaume, prendre à droite direction centre du village d'Autrans.

Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne). Nous vous conseillons alors de rejoindre Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ».

Info Routes au 08 92 69 19 77 ou [www.itinisphere.fr](http://www.itinisphere.fr)

## ***Vagabondages d'Exception :***

Soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

[www.blablcar.fr](http://www.blablcar.fr) [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com) [www.allostop.net](http://www.allostop.net)

L'utilisation en est efficace, simple et gratuite.

**Accès train + bus :** Pour venir en train, il vous faut arriver la veille.

Train ou TGV jusqu'à **Grenoble** puis bus jusqu'à Autrans/Méaudre.

Train / TGV pour Grenoble : Horaire disponible auprès de la SNCF sur [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf) ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site [www.dbfrance.fr](http://www.dbfrance.fr).

Bus pour Autrans (ligne 5100 ou 5110 puis 5120). Horaires à vérifier auprès de la compagnie de Cars **Transisère**.

Tel : 0 820 08 38 38 ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Le **bus régulier de Grenoble à Autrans-Méaudre en Vercors** se prend depuis la gare routière qui est attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (en 2018 : 5,90 € le trajet).

Vous pourrez également faire appel à un taxi (45 km de course, onéreux : env. 100 €).

Pensez à nous en communiquer l'horaire, afin que nous soyons présents à votre arrivée.

**Vagabondages d'Exception :**

*Il est important de bien choisir votre jour de départ pendant les vacances scolaires d'été (éviter un départ le samedi et le dimanche), afin de privilégier l'accès en transports en commun.*

**Accès avion :** Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : [www.lyon.aeroport.fr](http://www.lyon.aeroport.fr)

Liaisons régulières pour Grenoble

Puis bus Autrans (voir ci-dessus).

Aéroport de Grenoble Isère : [www.grenoble-airport.com](http://www.grenoble-airport.com)

Liaisons régulières pour Grenoble : [www.grenoble-altitude.com/](http://www.grenoble-altitude.com/)

Puis bus Autrans (voir ci-dessus).

**Vagabondages d'Exception :**

*Si vous venez en avion, vous pouvez faire le choix de compenser les émissions en CO2 de votre trajet.*

**DISPERSION**

À **Autrans-Méaudre en Vercors, en fin d'après-midi**, le jour 05.

**Retour voiture :**

Itinéraire inverse de celui de l'aller

**Retour bus puis train :**

Vous prenez un bus au départ de Autrans-Méaudre en Vercors pour rejoindre la Gare TGV de Grenoble.

Bus pour Grenoble (ligne 51200 puis 5100 ou 5110) : Horaires disponibles auprès de la compagnie Cars **Transisère** au 0 820 08 38 38 ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr).

Train / TGV au départ de Grenoble : horaires disponibles auprès de la SNCF sur [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf) ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site [www.dbfrance.fr](http://www.dbfrance.fr).

**Retour avion :** Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : [www.lyon.aeroport.fr](http://www.lyon.aeroport.fr)

Bus pour Grenoble.

Puis liaisons régulières pour l'aéroport.

Aéroport de Grenoble Isère : [www.grenoble-airport.com](http://www.grenoble-airport.com)

Bus pour Grenoble.

Liaisons régulières depuis Grenoble : [www.grenoble-altitude.com/](http://www.grenoble-altitude.com/)

**Hébergement avant et après la randonnée :**

Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour dans le Vercors : voir options.

Pour cela, merci de réserver à l'avance (par téléphone : 04 76 95 23 51, ou sur le web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com))





### ***Vagabondages d'Exception :***

Nous vous conseillons de faire vos emplettes auprès des commerces locaux, qui ont de la difficulté à se maintenir dans les petits villages de montagne, même si les prix peuvent être plus élevés que dans les hypermarchés de la ville. Par ailleurs, vous y trouverez d'excellents produits locaux du Vercors.

Nous pouvons aussi vous réserver les pique-niques (voir rubrique Tarif).

### ***Vagabondages d'Exception :***

*Les pique-niques sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.*

## **TRANSFERTS INTERNES**

Un transfert est prévu le Jour 4 pour la balade guidée au clair de lune.

### ***Vagabondages d'Exception :***

Durant le restant de votre randonnée, vous effectuerez tous les trajets à pied.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

### ***Vagabondages d'Exception :***

Si vous portez vous-mêmes vos bagages, vous éviterez leur transport par véhicule d'une étape à l'autre.

Vous pouvez aussi opter pour la formule « Rien à porter », excepté vos affaires de la journée.

Vous retrouvez alors vos bagages tous les soirs à l'étape.

Dans ce cas, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

## GROUPE

À partir de 2 personnes

### ***Vagabondages d'Exception :***

*En constituant un groupe de plus de 4 personnes, vous regrouperez le transport de vos bagages, si vous avez choisi cette formule.*

## DOSSIER DE RANDONNEE

Dans les 21 jours précédents votre départ et après réception du solde, nous vous adressons votre carnet de route (1 par groupe). Celui-ci comporte le topoguide, la feuille de route et les cartes tracées ou carto-guide (suivant parcours). La liste de tous les producteurs locaux labélisés par le Parc Naturel régional du Vercors.

**Cartes, fonds de cartes et road-book vous sont prêtés.**

**Vous nous les retournez à la fin de votre circuit.**

Nous consulter si vous souhaitez des dossiers et cartes supplémentaires : + 60 € le dossier

Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route vous sera remis sur place.

### ***Vagabondages d'Exception :***

*Nous vous prêtons les cartes et le porte carte qui seront réutilisés par d'autres randonneurs.*

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour vos **bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). UN SEUL SAC PAR PERSONNE, pas de petit bagage en plus.

### **Vêtements :**

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

**La liste idéale :** (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- 1 bonnet + 1 paire de gants légers (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause casse-croûte),
- tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.

- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample et confortable (pas de Jeans).
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut être utilisé le soir à l'étape).
- chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- des sous-vêtements.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

### **Équipement :**

- 1 sac à dos de 35/40 litres, muni d'une ceinture ventrale.
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- des vivres de course.
- 1 couteau de poche.
- 1 cuillère et une boîte plastique alimentaire (pour une portion de salade), si vous prévoyez de commander les pique-niques aux hébergements.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- papier toilette + 1 briquet.
- crème solaire + écran labial.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- appareil-photo, jumelles (facultatif).
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

### **Pharmacie personnelle :**

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

## DATES ET PRIX

Du **05 mai au 30 septembre 2019** aux dates de votre convenance et en fonction des disponibilités\*

*\* hors juillet & août, il faut privilégier les départs le vendredi (éventuellement jeudi) ou pendant les ponts (Ascension, Pentecôte).*

## PRIX PAR PERSONNE

FORMULE	Groupe de 2 à 3 personnes	Groupe de 4 personnes et +
Avec transport bagages	520 €	460 €
Sans transport des bagages	455€	405 €

Au moment de l'inscription (suivant les disponibilités) possibilité de réserver :

- ½ pension supplémentaire à Autrans-Méaudre en Vercors, en début ou fin de séjour, en chambre de 2 : 69 € / pers.
- option pique-niques : + 55 € / pers.

### **Vagabondages d'Exception :**

*En choisissant une date de départ hors juillet-août, vous permettrez à nos partenaires hébergeurs d'élargir leur période d'activité.*

*Le tarif de votre randonnée a été calculé de manière à fournir une juste rémunération à tous les prestataires qui interviennent au cours de votre randonnée.*

## MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, toute modification (type de chambre, date de départ, nombre de personnes, type de prestation...) entraînera des frais de dossier (50 €).

## LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en demi-pension,
- le transport des bagages les J2, J3, J4 & J5 selon l'option choisie, vous retrouvez l'ensemble de vos affaires le J2 à Lans en Vercors.
- la coordination du circuit,
- le carnet de route (fonds de cartes IGN tracés, le topoguide).

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons,
- les pique-niques,
- en formule avec transport des bagages : pas de transport à la première étape (aller et retour)
- **drap + 1 serviette de toilette (pour les 2 nuits en auberge J1 et J2)**
- les assurances et les éventuels frais d'inscription,
- le transport du lieu de domicile au point de départ et retour.

Code : PL01VPP

PL01VPP-VAGABONDAGES-EXCEPTION-VERCORS-PETIT-PARADIS-2019.doc

# POUR EN SAVOIR PLUS

## **L'ESPRIT DU SÉJOUR**

Il y a 28 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de Vagabondages, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble.

Aujourd'hui, les séjours Vagabondages d'exception vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir rando'acteur ce peut-être :

- Vivre un temps privilégié avec chacun des *acteurs* ? rencontrés (en chemin, en découverte, à l'étape, ... avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des *exigences* ?, la question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées (animaux de bat, Carrix,...)
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Être rando-acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Le Parc Naturel régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
  - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
  - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
  - Un " livre des enfants ", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, L'architecture...). Titre de cet ouvrage : " Dis, raconte-moi le Vercors ".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le Guide du Vercors, de Maguy Dupont, rédigé en association avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Vercors, édition la Manufacture.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée " Jadis, au pays des Quatre Montagnes " : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

## **CARTOGRAPHIE**

IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT.

## ADRESSES UTILES

- Sites Internet :  
[www.pnr-vercors.fr](http://www.pnr-vercors.fr)  
[www.planete-vercors.com](http://www.planete-vercors.com)  
[www.vercors.com](http://www.vercors.com)
- Parc du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

## INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

### **Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !**

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !

Ce n'est qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

### **Relief et Climat**

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrasyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

### **Géologie**

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiatz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

## **Tourisme**

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

## **Architecture**

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

## **Agriculture**

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

## **Sylviculture**

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

### **Population**

Au XIXème siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XXème siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

### **Saveurs du Vercors**

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercoulaine, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, le tartiflette au Bleu du Vercors.

### **Résistance : le maquis du Vercors**

Pendant la [Seconde Guerre mondiale](#), le [maquis](#) du Vercors fut une importante base de la [Résistance](#) française réfugiée dans le [massif du Vercors](#), véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.



### Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

## **FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre sur les réseaux sociaux :



Nous vous invitons également à visiter notre  [www.edmondarcanson.com](http://www.edmondarcanson.com).

Vous trouverez peut-être le récit et les photos de ce séjour...

Et à votre retour, vous pourrez partager à votre tour votre expérience sur le blog !

# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## INSCRIPTION

### **Quand réserver ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question. (Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé). Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous retournons votre acompte.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé,
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Chèques Vacances (pour les séjours en France uniquement) : à nous envoyer par courrier recommandé,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le-nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous la faire parvenir par e-mail. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation.

Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou courrier postal.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré (au plus tard 21 jours avant le départ) pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

## **ANNULATION**

### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson le plus rapidement possible par téléphone, e-mail ou courrier postal.

Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (**la date prise en compte étant celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75% du prix du séjour.
- À moins de 7 jours : 100% du prix du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SÉJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'Assurance Annulation**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **Cas particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8 000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ARCANSON - Les Gaillardes - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 5, rue du Centre 93199 Noisy le Grand

RCP : MMA, 102 av. de Romans 26000 Valence